



Crèches interentreprises : une solution pour concilier vie familiale et vie professionnelle

Avec un taux de natalité record et une pénurie de crèches pour accueillir les jeunes enfants, la France voit le développement croissant des crèches privées et en particulier des **crèches** interentreprises. Concrètement, si on compare ce type de structures aux crèches municipales, ce sont les entreprises qui investissent à la place des villes. Les crèches interentreprises proposent des solutions adaptées à la situation professionnelle des salariés, notamment une plus grande amplitude des horaires d'ouverture. Et ce, pour certaines crèches, au tarif d'une crèche municipale.

■ 15 employeurs réunis à Mérignac

Le réseau de crèches d'entreprises Les Petits Chaperons Rouges compte 90 crèches en France. En 2009, l'agence régionale d'Aquitaine a été ouverte sur le domaine de Pelus, à Mérignac. Elle compte 54 places. "Un endroit stratégique puisque la zone aéroportuaire s'avère l'un des poumons économiques de l'agglomération bordelaise", explique Jean-Emmanuel Rodacanachi, directeur général des Petits Chaperons Rouges. Le Conseil général de la Gironde, les services de la PMI (protection maternelle et infantile), la CAF de la Gironde et la Mairie de Mérignac sont tous des partenaires qui ont permis l'ouverture de l'établissement.

C'est le Club des entreprises de Mérignac qui a fait une évaluation des besoins avant l'implantation de la structure pour déterminer de quoi avaient besoin les employés locaux et quelles entreprises étaient intéressées par le projet. Au final, 15 entreprises ont participé, parmi lesquelles 13 employeurs privés (l'aéroport de Bordeaux Mérignac, CCSD, EDF, Thales, mais aussi des PME et des TPE...) et deux employeurs publics. "Cette mixité entre petites et grandes entreprises permet une mutualisation des moyens intéressante pour des entreprises de taille réduite puisqu'elles n'auraient pas pu ouvrir une crèche pour leurs salariés sans ce cadre interentreprises", souligne le directeur général. Un autre service avantageux mis en avant par Jean-Emmanuel Rodacanachi est l'ouverture de la crèche douze heures par jour, quand la moyenne nationale d'ouverture des crèches est de dix heures : "Une flexibilité des horaires en cohérence avec les réalités de la vie de l'entreprise."

Le réseau des Petits Chaperons Rouges va ouvrir deux nouvelles crèches à Bordeaux-Lac et à Pessac à l'horizon du premier trimestre 2011.

www.lpcr.fr

E. P.



La crèche des Petits Chaperons Rouges implantée sur le domaine de Pelus, à Mérignac

© Les Petits Chaperons Rouges